

Règlement intérieur de Bachata Fusion

Inscription :

Chaque candidat souhaitant suivre des cours au sein de l'école Bachata Fusion devra remplir un bulletin d'inscription de l'année en cours et le remettre en mains propres à un professeur de danse accompagné de son règlement et justificatif.

Les cours

La danse est un loisir, par respect de chacun il est demandé :

- De respecter le niveau qui lui correspond, la qualité des cours et l'apprentissage de la danse en dépendent directement,
- De respecter les conseils et les avis de l'instructeur sur le niveau du cours qui lui correspond,
- Pour des raisons de convenances évidentes et de respect des partenaires de danse, il est demandé d'avoir un minimum **d'hygiène corporelle**,
- D'être ponctuel afin de ne pas perturber le cours et assidu afin d'avoir une réelle progression.

Absence à un ou plusieurs cours et remboursement

Une fois la session commencée, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absences répétitives de l'élève. Bachata Fusion ne peut être tenu responsable des raisons qui ont provoqué ces absences.

Bachata Fusion remboursera, s'il ne peut proposer des solutions de rattrapages, le(s) cours annulé(s) ou l'élève est inscrit, si c'est l'école elle-même qui annule le ou les cours.

Cas de Force Majeure

Si cas de force majeure (Cause virale, climatique, terrorisme...), les cours annulés qui ont lieu dans le mois de cette déclaration de cas de Force Majeure ne seront pas remboursés ni rattrapés, n'étant ni de la responsabilité de l'élève ni celle de l'école. En revanche, si ce cas de force majeure perdure, les futurs prélèvements seront suspendus et reprendront lorsque les cours pourront avoir de nouveau lieu.

Vol

Bachata Fusion n'est pas responsable des objets perdus ou volés pendant les cours, soirées, stages ou tous autres événements organisés par celle-ci.

Droit à l'image :

En adhérant à Bachata Fusion, les membres autorisent l'école à diffuser des images les concernant prises lors des cours, des stages ou des soirées afin de promouvoir ou de communiquer sur les activités de celle-ci par le biais de photos, de vidéos, de tracts, d'affiches, etc. Si un membre ne souhaite pas cette diffusion, il doit en informer par écrit (mail ou courrier uniquement).